


# C-1.Orientation d'aménagement et de programmation d'échelle métropolitaine

## C-1-1.Projet patrimonial, paysager, trame verte et bleue

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique



<b>Prendre en compte le contexte topographique, géographique et paysager</b>	<b>Préserver et mettre en valeur le patrimoine bâti</b>
Fond de vallée	★ Principal site urbain et architectural patrimonial
Coteau	+ Croix (MH)
Plateau	✠ Eglise (MH)
Bute	★ Edifice (MH)
▲ Point haut	● Autre (MH)
<b>Révéler et mettre en valeur la trame bleue</b>	● Patrimoine bâti d'intérêt local
○ Lieu d'animation au bord de l'eau à intensifier	— Séquence urbaine
■ Les grandes vallées à révéler	- - - Composition urbaine et architecturale
■ Réseau hydrographique (cours d'eau, étangs, haltes fluviales)	■ Patrimoine bâti d'intérêt local
■ Zone humide	■ Secteur sauvegardé
<b>Intensifier et mettre en réseau le patrimoine naturel et la biodiversité</b>	<b>Contexte</b>
● Arbre remarquable	□ Limite communale
■ Trame bocagère	■ Espace urbanisé
■ Espace boisé classé et Espace d'intérêt paysager ou écologique	■ Secteur d'extension urbaine à dominante activités
■ Grande diagonale verte	■ Secteur d'extension urbaine à dominante habitat
■ Principe de continuité écologique et paysagère à assurer	— Voie
■ Grand massif boisé à protéger	— Voie ferrée
■ Grande armature verte à conforter	
■ Champ urbain du SCOT à préserver	
■ Milieu Naturel d'Intérêt Ecologique à préserver	
■ Espace agro-naturel	

Source : ©Rennes Métropole (DAURISPEU) Mars 2024 (M. AUGER)  
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAURISPEU) Sept 2024  
Logiciel SIG : ArcGIS 10.3  
Système de référence : IFRS3 / CCAR / IGN - Lambert 93 - EPSG : 3146  
0 2 Kilomètres